

© Philippe Poirrier, « Marée montante » ou tsunami ? L'avenir du livre à l'heure du numérique dans Fabrice Pirolli (dir.), *Le livre électronique au présent. Pratiques de lecture, de prescription et de médiations*, Dijon, EUD, 2015, p. 123-126.

« Marée montante » ou tsunami ? L'avenir du livre à l'heure du numérique

L'impact du numérique a été comparé, par Angus Philipps, à une « marée montante » dont les vagues successives se mettent peu ou prou à tout recouvrir, en laissant subsister, ça et là, quelques « îlots de sable ». L'eau monte inexorablement et affecte, selon des temporalités propres et des modalités spécifiques, l'ensemble de la filière du livre, des auteurs aux éditeurs, des lecteurs aux prescripteurs, des diffuseurs aux médiateurs. La désintermédiation de la filière, la mondialisation de la diffusion des contenus, la convergence numérique et les nouveaux canaux par lesquels les œuvres sont découvertes et appropriées constituent les enjeux auxquels les acteurs des mondes du livre se trouvent aujourd'hui confrontés¹. Le résultat s'apparente néanmoins à ceux d'un véritable tsunami tant les habitudes des professionnels de la filière du livre sont désormais radicalement remises en cause. La question, déjà ancienne, des pratiques de lecture est reposée, notamment chez les plus jeunes². La volonté de Google de numériser les fonds des bibliothèques a suscité à la fois de vives réactions³ et des réponses des pouvoirs publics, aux Etats-Unis⁴ comme en Europe⁵. Les difficultés de la FNAC, la fermeture des magasins Virgin, la faillite du réseau de librairies Le Chapitre, les tensions pérennes entre Amazon et Hachette ou encore le dépôt de bilan de l'Encyclopédie Universalis constituent des manifestations particulièrement emblématiques des modifications à l'œuvre⁶. Les pratiques, aussi bien sociales⁷ que fiscales, d'Amazon sont dénoncées, et interpellent les pouvoirs publics⁸.

Dans cette conjoncture, les fondamentaux des politiques publiques du livre sont remis sur le chantier ; au-delà des seules questions liées à la lutte contre le « piratage ». Le rapport Lescure, commandité en août 2012 par la ministre de la Culture Aurélie Filippetti et remis au Président de la République en mai 2013, a traduit une réelle inflexion des politiques publiques. La réflexion,

¹ Angus Philipps, *Turning the page. The evolution of the book*, London, Routledge, 2014.

² Sylvie Octobre, *Deux pouces et des neurones. Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique*, Paris, La Documentation française, 2014.

³ En France notamment, de la part des deux présidents successifs de la BNF : Jean-Noël Jeanneney, *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*, Paris, Mille et une nuits, 2010 [2005] et Bruno Racine, *Google et le nouveau monde*, Paris, Plon, 2010.

⁴ Robert Darnton, La bibliothèque numérique américaine est lancée !, *Bulletin des bibliothèques de France*, 2013, n°5, p. 6-10.

⁵ Alexandre Moatti. Bibliothèque numérique européenne : de l'utopie aux réalités, *Annales des Mines-Réalités industrielles*, 2012, p.43-46

⁶ Pour les évolutions qui affectent le secteur de la librairie, voir les travaux de Vincent Chabault : *Vers la fin des librairies ?*, Paris, La Documentation française, 2014 ; *Librairies en ligne*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013 et *La FNAC, entre commerce et culture. Parcours d'entreprise, parcours d'employés*, Paris, PUF, 2010.

⁷ Voir l'enquête de : Jean-Baptiste Malet, *En Amazonie. Infiltré dans le meilleur des mondes*, Paris, Fayard, 2013.

⁸ Depuis l'été 2014, plusieurs pays favorisant « l'optimisation fiscale » pratiquée par certaines sociétés, dont Amazon et Apple, font l'objet d'enquêtes de la Commission européenne, qui les soupçonne de leur octroyer des aides d'Etat illégales.

qui vise à défendre « l'exception culturelle », articule plusieurs problématiques : favoriser le développement des œuvres et des pratiques culturelles numériques ; assurer l'accès de tous à ces œuvres et pratiques ; soutenir la création et la diversité culturelle ; valoriser les retombées économiques et lutter contre les contrefaçons commerciales⁹. La ministre de la Culture et de la Communication n'aura de cesse de défendre, notamment sur la scène européenne, une meilleure prise en compte des défis numériques dans le cadre de la politique culturelle de l'Union¹⁰. En août 2014, la nomination de Fleur Pellerin, ancienne responsable du pôle « Société et Économie numériques » lors de la campagne présidentielle de François Hollande, ancienne ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique dans le premier gouvernement de Jean-Marc Ayrault, comme ministre de la Culture et de la Communication, est perçue par les observateurs comme une reconnaissance de la priorité à accorder aux questions soulevées par le numérique dans les secteurs culturels.

Et pourtant, l'économiste de la culture Françoise Benhamou montre combien les professionnels du livre n'ont guère sut tirer profit des bouleversements qui ont affectés, depuis une large décennie, le secteur de la musique. « Une histoire qui commence », conclut l'auteure qui acte, sans catastrophisme, mais sans angélisme non plus, la révolution industrielle et cognitive que nous vivons¹¹. Les textes réunis dans ce volume, qui relèvent essentiellement des sciences de l'information et de la communication, apportent des analyses et des informations, fondées sur de réelles recherches empiriques. Examiner, à la hauteur du lecteur, l'émergence du livre numérique à la fois sur les pratiques de lecture, sur les phénomènes de prescription et sur les démarches de médiation offre un regard multiple, et permet *in fine* de mieux saisir les interactions entre les différents acteurs de la chaîne du livre à l'ère du numérique.

Plusieurs mesures récentes témoignent de l'intervention des pouvoirs publics. Lors des « Assises des bibliothèques », le 8 décembre 2014, Fleur Pellerin a signé un accord sur le prêt numérique en bibliothèque, avec dix institutions représentant l'ensemble des parties prenantes, collectivités locales, bibliothécaires, éditeurs, libraires et auteurs. Ce texte fixe un cadre pour des questions majeures telles que les conditions de distribution, les modèles d'usage et les modes économiques. Il s'agit de développer le prêt du livre numérique en bibliothèque, dans le respect du droit d'auteur, de la rémunération de la création et de l'attente des publics¹². De même, le 10 décembre 2014, la ministre de la Culture et de la Communication a organisé une cérémonie lors de la signature d'un accord, entre les représentants des auteurs et des éditeurs, concernant une réforme du contrat d'édition. Là encore, l'idée qui prévaut est que le développement nécessaire du livre numérique ne peut se faire au détriment de la juste rémunération des auteurs¹³.

⁹ Pierre Lescure, *Culture-acte 2. Mission « Acte II de l'exception culturelle » : contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique*, Rapport au Président de la République, mai 2013.

¹⁰ Voir, par exemple, son discours lors du « Forum de Chaillot, Avenir de la Culture, avenir de l'Europe » (4 avril 2014), publié dans Philippe Poirrier (Ed.), *Quelle politique pour la culture ? Florilège des débats, 1955-2014*, Paris, La Documentation française, 2014, p. 364-369. Une synthèse collective récente : « Economie et politiques de la culture », *Les Cahiers français*, septembre-octobre 2014, n°382.

¹¹ Françoise Benhamou, *Le livre à l'heure numérique. Papier, écrans, vers un nouveau vagabondage*, Paris, Seuil, 2014.

¹² *Recommandations pour une diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques*, décembre 2014. En ligne sur le blog Aldus : http://aldus2006.typepad.fr/files/recommandations_diffusion_livre_numerique.pdf

¹³ Ministère de la Culture : réforme du contrat d'édition, 10 décembre 2014.

Plusieurs mesures, à venir, s'affichent également, en décembre 2014, sur « l'agenda des réformes », en ligne sur le site du gouvernement de Manuel Valls, dans le cadre de la rubrique « Bâtir la France et l'Europe du numérique » : un agenda numérique européen pour retrouver un leadership mondial et promouvoir la diversité culturelle (échéance premier semestre 2015) ; un soutien à la mutation numérique des industries culturelles (échéance premier trimestre 2016), en faisant évoluer la régulation et le financement ; en luttant contre le piratage et la contrefaçon de masse, et en créant de nouveaux outils pour développer l'offre légale¹⁴.

Cette volonté de régulation et de prise en compte des défis numériques participe d'une conjoncture qui reste mouvante pour le secteur du livre numérique. En décembre 2014, Kindle Unlimited arrive en France après l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Trois mois après l'arrivée de Netflix, Amazon décline un modèle assez similaire en ouvrant son service d'abonnement à des livres numériques, pour 9,99€/ mois. Au catalogue 700.000 titres mais seulement 20.000 en français (moins de 3%), alors que le catalogue numérique français est désormais de plus de 150.000 titres. Les travaux les plus récents soulignent combien le numérique conduit à une multiplication des intermédiaires et conforte le poids de quelques acteurs, un petit nombre d'entreprises transnationales, qui se situent à l'aval du processus de création¹⁵. Le secteur industriel du livre, considéré comme un secteur industriel à faible croissance, connaît désormais des mutations assez radicales. Jean-Paul Simon note à juste titre combien les transformations technologiques amènent des ruptures inhabituelles dans un secteur jusqu'à présent caractérisé par des formes d'innovation de type incrémentale. L'arrivée du livre numérique a contraint ce secteur à revoir ses stratégies en matière d'innovation technologique. Face à la mutation en cours, les acteurs traditionnels ont revu, repris ou adapté leurs stratégies, mais souvent avec retard et réticences, face à une innovation de rupture portée par des acteurs nouveaux, la plupart du temps étrangers au secteur du livre¹⁶.

L'Histoire n'offre certes pas des leçons immédiates pour l'avenir, mais permet sans doute une mise à distance des enjeux qui semblent, à première vue, essentiels à notre présent. Le livre imprimé est-il voué à la disparition au profit des supports numériques ? Les travaux des historiens du livre — de Robert Darnton à Roger Chartier pour ne citer que deux historiens dont l'influence est forte de part et d'autre de l'Atlantique —, inscrits dans la longue durée, incitent à la prudence. Ils rappellent combien les supports ont plutôt coexistés, non sans changement d'hégémonie, à la suite des révolutions technologiques successives. Ils soulignent aussi combien les changements de supports ont toujours suscité de nouveaux usages qui bouleversent les manières de lire, de s'approprier, et de comprendre les textes¹⁷. La « révolution numérique » a

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Reforme-du-contrat-d-edition>

¹⁴ Premier Ministre, *L'Agenda des réformes*, 12 décembre 2014.

<http://www.gouvernement.fr/sites/all/themes/custom/matignon/templates/agenda-reformes/pdf/agenda-desreformes.pdf>

¹⁵ Laurent Jeanpierre et Olivier Roueff (dir.), *La culture et ses intermédiaires. Dans les arts, le numérique et les industries créatives*. Paris, Editions des archives contemporaines, 2014 et Emmanuel Durand, *La menace fantôme. Les industries culturelles face au numérique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2014.

¹⁶ Jean-Paul Simon, Ce que le numérique a déjà changé à l'édition, *Ina Global. La revue des industries créatives et des médias*, 21 novembre 2014.

¹⁷ Robert Darnton, *Apologie du livre. Demain, aujourd'hui, hier*, Paris, Gallimard, 2010 ; Roger Chartier, *Le livre en révolution*, Paris, Textuel, 1997 ; Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde*

cependant un caractère plus global, ne concerne pas seulement la question du livre, et bouleverse à la fois les créations, les circulations, et les appropriations de l'ensemble des objets et artefacts culturels. Il s'agit d'une rupture majeure, véritable « révolution culturelle »¹⁸, voire anthropologique, qui invite les observateurs et les acteurs de la chaîne du livre à la prudence et à l'imagination, alors que la vitesse des innovations technologiques, créatrices de nouveaux usages, se renforce de jours en jours.

Philippe Poirrier

occidental, Paris, Seuil, 1997 ; Roger Chartier, « L'écrit à l'ère du numérique », *Les Cahiers Français*, 2012, n°172, p. 55-59. Et toujours pertinent : Jean-Yves Mollier (dir.), *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute, 2007.

¹⁸ Rémy Rieffel, *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Paris, Gallimard, 2014.